Trente et unième année, N° 133. Le numéro 10 centimes Dimanche 10 et lundi 11 juin 1934.

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 2.08

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 8 cts le mm.
Suisse . . . . . 10 » »
Etranger . . . . . 14 » »
Réclames . . . . . 20 » »
Mortuaires . . . . . 16 » »
Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléph. 2.08 Compte de chèques post. IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—

Compte de chèques postaux IIc 274

ETRANGER	Un an	6 mois	3 mois
Par 2 num.	20.—	10.50	5.75

Avec Bulletin officiel, tarif spécial

Lettre de la Ville fédérale

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

Berne, 8 juin.

L'agitation de ces derniers mois qui avait atteint le sommet en mars a fait place, en apparence du moins, à une accalmie indéniable. Les germes de conflits ne sont pas écartés, mais les choses ont trouvé en partie la voie de leur développement normal. La série d'initiatives, en cours de cueillette de signatures, servent de soupapes où les fureurs populaires peuvent s'en donner à cœur joie. Les perspectives ne sont pas belles. Toutefois, la trêve nous a valu un début de session parlementaire d'un calme plat.

Le gros volume, le « livre vert », qui rend compte annuellement des faits et gestes de l'administration fédérale, est, en général, une véritable boîte de Pandore. Cette fois-ci l'examen de la Commission de gestion et les critiques individuelles n'ont pas apporté la moindre note désagréable dans le débat, abstraction faite de quelques coups d'épingle à l'adresse de l'ancien ministre des finances, M. Musy, qui ne s'en porte certainement pas plus mal.

En tout cas, justice lui a été rendue sur la question épineuse de l'emprunt américain. La commission des finances a été unanime à proposer l'approbation pure et simple du rapport présenté par le Conseil fédéral. Le temps est gentilhomme même pour les hommes d'Etat en retraite.

Détail à retenir : du côté socialiste, M. Musy a été soupçonné d'avoir saboté la réalisation de l'impôt sur les boissons ! C'est à rêver debout. M. Musy, en présence des résistances des viticulteurs romands et des difficultés à trouver une solution qui garantisse vraiment l'exonération effective des producteurs de vin, s'est donné toutes les peines du monde à donner satisfaction aux uns, sans mécontenter les autres. Quatre ou cinq mois se sont écoulés : « temps perdu » ? Sans doute, au point de vue fiscal, mais pas au point de vue d'une politique sage et intelligente, qui tend à ménager les intérêts légitimes d'une population digne de sympathie. Peut-être comprendra-t-on mieux, en présence de ces critiques, la situation difficile du grand argentier de la Confédération. Il ne se trouve pas seulement entre deux feux, mais dans un véritable brasier d'intérêts opposés !

La gestion du Conseil fédéral à part deux objets importants, occupe le Conseil national pendant cette session. Il doit trancher les divergences qui existent entre les deux Chambres sur le Code pénal fédéral en élaboration. On a l'impression que les hommes qui ont conservé la foi en une destinée heureuse de cette œuvre d'unification se font bien rares. Même les parrains du Code et de ses tendances « modernes » donnent des signes de lassitude manifeste. Un d'eux s'est écrié, au cours de la discussion, et alors qu'un député faisait une proposition tendant à plus de sévérité envers un condamné qui ne paie pas son amende : « Messieurs, je vous prie de ne pas suivre l'orateur. Vous allez enlever à la loi les derniers partisans » ! C'est du pessimisme noir.

Dans ces conditions, une question se pose : Est-il indiqué de sacrifier un temps précieux à la discussion d'un projet condamné à un échec ?

Personnellement nous n'étions pas du tout hostile à l'idée d'un Code pénal fédéral. L'erreur est de ne pas vouloir de concessions à des demandes pourtant soutenables. Les partisans du code ont préféré l'appui des éléments les plus avancés à celui de groupes plus réservés à l'égard des innovations du droit pénal moderne. Maintenant, on revient à plus de bon sens. C'est probablement un peu tard pour changer de direction.

Un autre projet bien lourd est celui du Code des obligations revisé. Là pas d'opposition de principe. Un orateur radical a toutefois constaté que les idées ont essentiellement changé depuis 1928, date de la rédaction du projet. Le Code des obligations se rapporte aux relations économiques, et, en effet, les conceptions à cet égard ont subi des transformations profondes, ces dernières années. Bien des formules juridiques ne sont plus guère recommandables. En tout cas, la porte doit rester ouverte aux formes nouvelles qui s'imposeront sous peu.

Les députés ne portent pas une attention très profonde sur ces questions juridiques passablement arides. C'est regrettable. Au moment de la votation, quand la sonnette électrique, maniée par le président, alarme les députés dans les couloirs et dans les salles de commission et rappelle les brebis disséminées, une cinquantaine ou soixantaine de députés, sur 189, arrivent, insuffisamment informés, et peuvent fausser la mentalité d'un article. Des constatations de ce genre donnent raison aux citoyens qui affirment que le parlement ne suffit plus à sa tâche et qu'il doit être remplacé par des conseils de gens du métier, juristes, économistes, professionnels de tous genres.

Qui vivra verra. Les alertes n'ont pas encore engendré la conversion du vieux monde menacé !

F. d'Ernst.

L'expérience pratique

Ce qu'il faudrait afficher...

En lisant le compte-rendu du Derby d'Epsom — cette fameuse course de chevaux qui passionne tous les Anglais et qui vient d'avoir lieu — j'ai noté ce détail que pour ce grand jour le chef de la police métropolitaine, lord Trenchard, avait fait, à l'usage du public, une liste de trente-deux commandements sur ce qu'il fallait faire et ne pas faire dans l'intérêt de la sécurité générale.

Toutes ces prescriptions avaient leur utilité, même les plus simples en apparence, telles que celles-ci : ne vous arrêtez pas pour discuter ; n'essayez pas de rentrer à la maison tous ensemble ; n'encombrez pas les entrées et les sorties ; n'oubliez pas votre petite monnaie, etc...

Partout où la foule se rassemble ces conseils sont de circonstance. La vie ordinaire, partout où il y a agglomération d'êtres, devrait comporter ces avis inscrits en gros caractères. Ils contiennent, pour la multitude, la sagesse, la prudence, la discipline.

Dans un ordre d'idées plus général, pour la démocratie par exemple, les édits d'expérience pratique devraient être placés partout sous les yeux des citoyens, si prompts à oublier les règles élémentaires de l'existence en commun. « La démocratie, disait Lacordaire, lorsqu'elle n'est plus contenue que par elle-même tombe aisément dans un excès qui est sa corruption et qui appelle, pour la sauver, le contrepoids d'un despotisme. »

Ce n'est pas cette vérité solennelle que l'on préconiserait pour l'affichage, mais de toutes petites vérités courantes qui, non observées, conduisent parfois à la révolte sociale. On irait donc, aux endroits les plus passants, des recommandations à la manière de celles de lord Trenchard. :

Ne croyez pas tout ce que les candidats vous racontent.

Si l'on vous promet plus de beurre que de pain craignez de n'avoir rien à manger.

Lorsqu'on vous assure un intérêt inespéré c'est que votre capital est menacé.

Si l'on ouvre une enquête vous auriez tort d'imaginer que c'est pour y voir plus clair.

On vous conseillera d'aller à gauche, à moins que ce ne soit à droite ; marchez vers le milieu.

La sécurité de la paix est celle des passages cloutés ; c'est quelquefois là qu'on est le plus en danger.

Beaucoup de gens qui vous engageront à déposer vos armes ont les poches bourrées de revolvers.

Quand vous manifesterez, quelqu'un en profitera, mais ce ne sera pas vous.

Ces phrases sans importance apparente auraient leur utilité comme celles d'Epsom. Du reste, elles s'appliqueraient à un Derby continuel, s'il est exact que la vie est une course où quelques-uns seulement arrivent au poteau.

Th.

POUR MAIGRIR : Dragées Belloform Hormone, effet surprenant ; la boîte fr. 5.— Pilules de Marienbad, la boîte fr. 2.—. Thé contre l'obésité, la boîte fr. 2.50.

Pharm.-Drog. J. BERTRAND, St-Maurice

A propos de la revision de la Constitution fédérale

On nous écrit :

La crise politique, économique et sociale qui sévit partout et qui a donné lieu comme on le sait, à des changements de régime dans plusieurs pays, agite également la Suisse, la plus ancienne des démocraties, et la revision de la Constitution fédérale est à l'ordre du jour. Le suffrage universel, cette grande conquête du XIXme siècle et la démocratie elle-même sont battus en brèche, comme s'il ne s'agissait pas là d'étapes avancées de l'évolution des peuples, sous le prétexte que des nations moins évoluées que la nôtre, en sont revenues à des systèmes politiques plus ou moins périmés, où la liberté individuelle, le plus précieux des biens acquis par l'humanité consciente et en particulier par le peuple suisse, ne saurait subsister dans une certaine mesure que pour ceux qui, de gré ou de force, acceptent de se plier au nouveau régime. S'il est question de reviser en Suisse la Constitution fédérale, c'est sans doute parce qu'elle ne paraît plus correspondre à notre mentalité actuelle, qu'on en a reconnu les défauts et que les circonstances ont changé depuis 1874. Il faut espérer que cette revision n'aura pas un caractère rétrograde et qu'elle se fera dans le sens du progrès et de l'amélioration de notre système politique et social, en tenant compte des expériences faites et des exigences actuelles. Lorsqu'on répare ou rebâtit sa maison, on a soin de ne rien négliger de ce qui s'est fait au cours des années et des progrès acquis correspondant aux besoins nouveaux.

Or, ce n'est pas sans surprise ni sans crainte que je constate le fait que lorsqu'il s'agit de la revision de notre Constitution ou des modifications à apporter au suffrage universel, personne ne paraît songer à une question actuelle au premier chef et d'une importance capitale, celle du suffrage féminin, qui a fait cependant ses preuves dans un très grand nombre de pays et qui n'a donné nulle part lieu à la réalisation des pronostics pessimistes des esprits chagrins, si nombreux encore dans notre pays, et cela malgré les centaines de millions de femmes qui ont obtenu dans le monde entier l'égalité des droits politiques.

D'emblée, je pose en fait qu'on ne saurait parler d'un suffrage universel véritable et d'une vraie démocratie dans un pays où la bonne moitié des habitants n'est considérée comme appartenant à la classe des citoyens que pour les charges et les devoirs et non pour les droits où l'autre moitié seule fait les lois qui régissent tout le monde. Il est de bon ton de dire beaucoup de mal du suffrage universel, tel qu'il existe aujourd'hui, et l'on fait valoir qu'il serait déplorable d'en doubler les inconvénients par l'apport du suffrage des femmes. Mais la logique de ce raisonnement tient-elle devant le fait que, si le nombre des mauvais éléments devait être ainsi doublé, celui des bons le serait également et que ce serait là un apport et un avantage considérables ? Lorsqu'on oppose au suffrage universel le système des élites, on ne pense naturellement qu'aux élites masculines, et l'on néglige totalement les élites féminines, qui ne sont certes pas à dédaigner et auxquelles on sait bien s'adresser dans d'autres circonstances, parce qu'on en connaît la valeur. Nombre de bons esprits veulent bien reconnaître ces faits, mais ne se donnent pas la peine de chercher à en tirer les conséquences logiques et nécessaires. Et cependant, un système politique qui n'est pas fondé sur l'équité, ne saurait être vraiment bon ; Charles Secretan l'a dit, il y longtemps déjà : « Là où la voix de la femme ne peut se faire entendre, il n'y a pas de justice ».

On déplore le matérialisme du temps présent et, de plusieurs côtés, on préconise volontiers, comme remède à l'état de choses actuel, un retour à des idées morales, élevées ou religieuses, mais il y a loin de la théorie à la pratique ! Et je demande si la réalisation d'une justice élémentaire à l'égard de la moitié de notre population ne serait pas un des éléments primordiaux de cette belle idéologie ? Pourquoi ne pas commencer par là? Ce serait certainement contribuer à faire sortir quelque peu l'homme de son égoïsme atavique et séculaire et certes il n'y perdrait rien, au point de vue moral et même pratique. On sait en effet que dans tous les pays où les femmes ont obtenu l'égalité des droits civils et politiques, elles ont surtout réalisé des progrès dans le domaine social et moral et contribué pour une bonne part à nombre d'améliorations que les hommes seuls n'avaient pas su obtenir jusqu'alors.

D'autre part, dans le domaine économique, il suffit de consulter les statistiques pour reconnaître le nombre très considérable, qui se chiffre en Suisse par des centaines de mille, des femmes qui travaillent dans l'industrie, le commerce et l'agriculture et dont le travail constitue un apport énorme à notre économie nationale, aussi bien comme productrices que comme consommatrices, souvent même comme patronnes ou directrices. Si l'on y ajoute les femmes qui ont des professions libérales, les institutrices et les employées de diverses catégories, sans oublier les mères de famille, on comprendra qu'il ne s'agit plus simplement d'une question de justice, mais encore de celle de réserves nationales considérables inutilisées dans le domaine politique et social.

Mais ce n'est pas tout : il est question aussi d'une réforme du suffrage universel dans le sens de la représentation des groupes économiques et sociaux et de certaines élites à côté de celle des individus, afin de donner à la représentation nationale un caractère moins individuel et plus collectif et général. Je me demande si, dans ce système, d'ailleurs fort intéressant, on fera abstraction de la représentation des groupements féminins importants et des élites féminines ? Si oui, ce serait une nouvelle injustice, qui vicierait d'emblée cette réforme et la rendrait à la fois immorale, incomplète et inutile ; si non, verra-t-on les femmes, ces mineures incapables, exclues en tant qu'individus, comme jusqu'ici, du suffrage dit universel, devenir capables et majeures lorsqu'elles formeront un groupe et obtenir à ce titre collectif des droits politiques ? Ce serait là une situation tout-à-fait paradoxale, que je me borne à signaler à qui de droit.

Alors qu'au sujet de la revision de la Constitution et de la réforme du suffrage universel, personne ne songe au suffrage féminin, on voit parfois poindre, assez discrètement, il est vrai, l'idée du suffrage familial qui a déjà été discutée, il y a quelques années, au Parlement français et que certains esprits libéraux considèrent comme un grand progrès à réaliser. On l'a même opposé assez habilement au suffrage des femmes et M. Isaac, le grand défenseur de la famille en France, a prononcé à ce propos ces paroles lapidaires : « La famille avant la femme». A quoi je réponds : « La femme avant la famille, pour la famille ». En effet, le suffrage familial serait une nouvelle et profonde injustice envers la femme, aussi longtemps qu'elle n'aurait pas obtenu sa majorité politique, car il augmenterait, par une sorte de vote plural masculin, la toute-puissance de l'homme. D'autre part, il donnerait à l'occasion une prime bien peu justifiée à l'homme inconscient, à la brute qui satisfait ses instincts sexuels sans se préoccuper de leurs résultats et de la santé de la mère de famille. Ce serait une élite (!) de procréateurs qui serait appelée à représenter la sacro-sainte famille, la cellule sociale ; la mère, par contre, qui souffre et peine pour mettre ses enfants au monde et dont le mérite à cet égard est incomparablement plus grand que celui du père, la mère qui les élève, n'aurait aucun droit de faire entendre sa voix ! Profonde injustice ! Si la famille est la cellule sociale, la mère est la cellule familiale et s'il y a quelqu'un qui a le premier le droit de représenter la famille et les enfants, c'est certainement elle. Avant de songer au suffrage familial, il faut donc avant tout, et j'y reviens encore une fois, commencer par donner à la femme le droit de vote. Un vote familial rationnel et équitable ne saurait se concevoir sans le suffrage féminin. Une fois celui-ci adopté et mis en pratique, si l'on tient absolument à un vote familial, on pourrait alors l'établir sur des bases équitables en donnant la représentation familiale aux deux parents, au père et à la mère, à la mère non mariée seule et à celui des deux conjoints divorcés qui a la garde des enfants.

En résumé, je demande instamment à tous ceux qui désirent sincèrement voir aboutir une revision équitable et libérale de notre Constitution fédérale, ainsi qu'à ceux que préoccupe la réforme du suffrage dit universel, de ne pas perdre de vue la question de l'égalité des droits politiques des femmes et de faire figurer dans leur programme le suffrage féminin.

Dr M. Muret.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation

Une lueur dans la nuit

Vendredi après-midi, à Genève, la conférence du Désarmement a ouvert ses portes pour une grande séance de réconciliation publique. MM. Barthou, Eden et Henderson ont échangé compliments et sourires aimables. Une embrassade chaleureuse, quoi ! De fait, ces félicitations marquaient bien un succès de l'amitié franco-britannique. La France obtient gain de cause dans la procédure à suivre pour ramener le Reich au Quai Wilson, et ce succès, elle l'obtient en cessant de compter une fleurette trop tendre à la diplomatie des Soviets. D'où gros désappointement pour M. Litvinoff.

Le texte adopté fixe une base pour les négociations visant au retour du Reich. Il adopte une procédure qui effleure le fond, mais laisse subsister bien des aléas. On a pu s'en convaincre en écoutant les objections de la Bulgarie, de la Hongrie, de l'Autriche et de l'Italie. Les trois premières ont parlé de l'égalité des droits. Indication prouvant combien les futures négociations avec le Reich recèlent encore d'épines.

Il est hors de doute qu'il va résulter, cependant, de l'accord franco-anglais, une sorte de détente. Mais on a l'impression que l'essentiel a été, comme cela arrive si souvent, quelque peu dissimulé sous des formules. La façon dont pourrait se produire éventuellement le retour à Genève de l'Allemagne n'est évidemment pas envisagée tout à fait de la même façon à Paris et à Londres. Les Anglais finiront peut-être par voir que le réarmement continu de l'Allemagne est la question qui domine toutes les autres, et que cette question ne saurait être traitée à la légère...

Les transes de M. Chautemps

M. Doumergue a reçu vendredi matin la délégation du groupe radical-socialiste français, qui a fait auprès de lui la démarche que nous avons annoncée. On sait que les radicaux, mécontents des attaques dont leur parti et surtout le chef du groupe de la Chambre, M. Camille Chautemps, sont l'objet dans certains journaux, voulaient attirer l'attention du président du Conseil sur les risques que cette campagne faisait courir à la trêve des partis. On prêtait aux radicaux l'intention de reprendre leur liberté dans le

cas où M. Gaston Doumergue n'interviendrait pas pour faire cesser cette campagne.

A la fin de l'après-midi de vendredi, le ministre de l'agriculture ayant posé la question de confiance sur l'ordre du jour qui mettait fin aux interpellations relatives à l'agriculture, a obtenu 430 voix de majorité contre 125, ce qui signifie que dans leur ensemble les radicaux ont voté pour le gouvernement de M. Doumergue.

Il est difficile d'en conclure que les radicaux ont obtenu du président du Conseil l'assurance qu'il interviendrait dans le sens que ses visiteurs souhaitaient.

Il leur a dit, au contraire, qu'il était très désireux de voir la trêve se maintenir, mais qu'il n'y a aucun moyen d'empêcher les journaux de critiquer les hommes politiques.

Toutefois, avec sa finesse ordinaire, il n'a pas laissé partir ses interlocuteurs sans leur faire comprendre qu'il n'était pas dupe de leur démarche. Il leur a dit doucement, mais fermement, que si la Chambre faisait obstacle aux réformes qu'il juge nécessaires, il serait obligé de recourir à la dissolution...

L'instigateur réel de cette démarche, bien qu'il soit resté dans la coulisse, est M. Chautemps, qui semble très inquiet des conditions dans lesquelles ses responsabilités dans l'affaire Stavisky sont de plus en plus mises en lumière et précisées.

Quoi qu'il en advienne, il ne faudrait pas que la trêve des partis soit synonyme de trêve de la vérité dans une affaire où la justice se heurte déjà à de graves obstacles.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le cauchemar monétaire

Le « Capital » publie de l'un de ses correspondants particuliers de Berlin le compte rendu d'une conversation dramatique entre le chancelier Hitler et le Dr Schacht, président de la Reichsbank, sur la gravité de la situation monétaire du Reich.

M. Schacht aurait ainsi conclu son exposé particulièrement pessimiste : « Notre commerce extérieur n'existe plus. Nous vivons dans l'espoir que la France accordera de gros crédits à la Russie et que cette dernière paiera avec des sommes empruntées en France. En effet, la seule et unique affaire qui marche en ce moment en Allemagne est le commerce des traites russes qu'on offre avec un escompte de 20 à 30 % et qu'on peut négocier, en effet, toujours avec l'espoir de gros crédits que la France accorderait à la Russie. Mes renseignements personnels me font croire que les Russes n'obtiendront pas de crédits français et que les porteurs allemands de traites russes ne seront pas payés.

En attendant, moi qui ai mis ma signature au bas des accords Dawes et Young, je ne peux pas les renier et je ne peux pas déclarer aux porteurs de ces deux emprunts que l'Allemagne ne paiera pas les coupons.

Pour toutes ces raisons, M. le chancelier, je vous prie de bien vouloir accepter ma démission. »

Avec vivacité, Hitler répondit textuellement : « M. Schacht, dans le troisième Reich, on remplit ses devoirs. Appelé à un poste, on y reste jusqu'au jour où on est rappelé. Personne n'a le droit de donner sa démission. Si vous maintenez la vôtre, c'est le camp de concentration qui vous attend. Dites cela aux ministres des finances et de l'économie nationale. »

La conversation était terminée. Au camp de concentration, MM. Schacht, Schwering et Schmidt ont préféré leurs postes...

* * *

Il se confirme que l'Italie prendra vis à vis des Etats-Unis la même attitude que la Grande-Bretagne en matière de dettes de guerre. On peut prévoir que l'Europe agira en juin 1934 comme elle aurait dû agir dès la fin du conflit, en mettant d'office un terme à la tragique comptabilité de la guerre.

Le « Corriere della Sera » écrit : « La crise américaine n'est pas déterminée seulement par le manque d'argent liquide, mais par d'autres facteurs parmi lesquels le malaise financier de l'Europe. En aggravant ce malaise par leurs revendications, les Etats-Unis seraient les premiers à en suporter les conséquences. Leur crise ne pourrait qu'être accentuée. »

Tornade, incendie, orages

Vendredi à 13 heures, une tornade, se déplaçant à une vitesse de 90 km. à l'heure et accompagnée d'une pluie diluvienne, a ravagé la péninsule de San-Salvador. Huit personnes ont été tuées. Toutes les communications sont coupées. Les dégâts ne sont pas encore établis. La loi martiale a été proclamée.

* * *

Un nouvel incendie s'est déclaré ce matin à 7 heures aux magasins généraux d'Aubervilliers, banlieue de Paris, dans un atelier de fabrication de plaques isolantes. Rapidement, tout le bâtiment de 1500 mètres carrés de surface était embrasé.

Les pompiers restent devant le foyer qu'ils achèvent de noyer afin d'éviter que le feu ne se communique aux immenses réservoirs pleins de mélasse situés à côté.

Les dégâts dépasseraient un million et demi.

* * *

Un orage d'une extrême violence s'est abattu sur le village de Chatillon-sur-Marne (France). La foudre est tombée sur une statue monumentale du pape Urbain II qui domine la vallée de la Marne.

L'escalier intérieur a été détruit. De gros blocs de granit jonchent le plateau.

Une pierre pesant dix kilos environ a été projetée à 100 mètres de distance et a crevé le toit de l'école.

De nombreuses installations électriques, téléphoniques, de T. S. F. ont été détruites.

Les habitants ont été commotionnés.

* * *

Un violent orage de grêle a éclaté sur une grande partie de l'arrondissement de Charolles (France) qui a été particulièrement éprouvé. Les grêlons, gros comme des noix, sont tombés pendant 15 à 20 minutes sans interruption, hachant récoltes et fruits et saccageant les prairies dont le foin allait être fauché.

D'autre part, la foudre a tué le bétail dans les champs et allumé plusieurs incendies où fourrages et toitures ont été incendiés en quelques minutes. Enfin deux hommes ont été grièvement brûlés par la foudre.

La contrebande tragique

A Orzegow, à proximité de la frontière germano-polonaise, une rencontre sanglante s'est produite entre des contrebandiers polonais et la police de la frontière.

Celle-ci avait appris, en effet, que chaque jour dans les environs d'Orzegow un grand nombre de ballots de contrebande étaient jetés d'un train de voyageurs en provenance d'Allemagne, ballots que recueillaient et emportaient une centaine de complices. Mais lorsque jeudi la police de la frontière voulut se saisir des marchandises de contrebande, la foule des complices se mit à la bombarder à coups de pierres. Après avoir tiré en l'air quelques coups de feu, la police dirigea ses armes contre les contrebandiers, dont deux furent tués. Les autres se rendirent.

Le bandit Dillinger serait mort

On mande de Londres au « Matin » que d'après un télégramme de Waterloo (Iowa), le gangster Thomas Carroll, avant de rendre le dernier soupir, aurait confirmé que Dillinger, le bandit surnommé « ennemi public No 1 », dont la police ne parvient pas à retrouver la trace, serait décédé. Dillinger, dont il était le lieutenant, aurait été mortellement blessé lors de sa dernière rencontre avec les agents fédéraux et aurait rendu le dernier soupir entre ses bras. « J'ai inhumé son corps dans un endroit secret », aurait affirmé Carroll avant de mourir.

NOUVELLES SUISSES

On manifeste...

A Zurich, vendredi soir a eu lieu en présence d'un millier de personnes une assemblée de protestation du Front national au casino Unterstrass. La salle était comble en raison du fait que par suite des ordres donnés par la municipalité il n'a pas été possible d'utiliser la salle beaucoup plus grande de la maison de ville, par crainte d'incidents. Des discours ont été prononcés par les « führer » Tobler et Rolf Henne sur la situation politique actuelle et l'interdiction municipale des assemblées. Les orateurs ont qualifié cette interdiction d'anticonstitutionnelle et affirment que le Front national n'a jamais troublé des assemblées d'adversaires politiques, tandis que les attaques des partis marxistes sont fréquentes. Il est du devoir des autorités, disent-ils, de s'occuper des perturbateurs et de protéger les assemblées des groupements partisans de l'ordre. En édictant une interdiction de toutes les assemblées en général, la municipalité échappe à ce devoir. Il faut absolument empêcher le retour de la situation de 1918 et exiger du gouvernement qu'il intervienne sans faiblesse contre les éléments turbulents. (Applaudissements unanimes).

La manifestation s'est déroulée dans un calme parfait.

L'assemblée des chefs de police

Présidée par M. Wiesendanger, inspecteur de la police de Zurich, l'assemblée générale annuelle de la Société suisse des chefs de police a débuté hier à Nyon.

Après déjeuner, les policiers se sont réunis dans la salle du Conseil communal, au Château, pour la partie administrative habituelle. Les comptes de 1933 ont été approuvés et le comité a été confirmé dans ses fonctions.

Zurich a été choisi comme lieu de la prochaine assemblée, en 1935.

Les participants ont entendu une fort intéressante causerie de M. Blanchod, ancien juge d'instruction du canton de Vaud, sur « L'âme des foules ».

Une gerbe de fleurs a été remise à M. Wiesendanger, en même temps que ses collègues le félicitaient pour sa courageuse attitude lors des événements de Zurich.

Happé par un express

Un ouvrier travaillant sur le tronçon Wildegg-Schinznach, et nommé Bernard Fleischmann, a été happé par l'express Berne-Zurich au moment où il traversait la voie. Il a été conduit à l'hôpital de Wildegg (Argovie) dans un état grave. Il s'agit de l'ouvrier qui trouva dans un canal d'usine une somme de 100,000 fr. en or, qui provenait d'un coffret qui se trouvait dans une automobile genevoise, garée à Olten, et qui en réalité, avait été dissimulée pour faire croire à un vol, afin que l'individu, auteur de l'affaire, puisse toucher la prime d'assurance.

Il y a cent ans...

Le 8 juin 1834, vers minuit, un formidable orage se déchaînait dans le bas Emmenthal, la foudre tombait sur une grange de Huttwil et, de proche en proche, l'incendie réduisait l'agglomération en cendres. La lueur de l'incendie était si forte que, selon les récits du temps, les habitants de Langenthal, situé à 15 km. du lieu du sinistre, pouvaient lire leur journal en pleine nuit. Quarante-quatre maisons, contenant 73 familles et 377 personnes, furent la proie des flammes ; l'église, ornée de vitraux de grande valeur, et la maison de ville ne furent pas épargnées ; les dégâts s'élevèrent à 311 mille francs.

NOUVELLES LOCALES

Les skieurs suisses à Sion

Les 16 et 17 juin prochains aura lieu à Sion l'assemblée des délégués de l'Association suisse des clubs de ski, une des plus importantes et actives fédérations sportives du pays puisque, après quelques années seulement d'existence, elle compte déjà plus de 25,000 membres.

Ce sont 200 délégués environ représentant plus de 300 clubs qui seront à Sion les 16 et 17 juin. Il faut savoir gré aux dirigeants de l'actif Ski-Club de Sion d'avoir bien voulu organiser cette importante manifestation. Il faut les féliciter aussi de la confiance que leur a témoignée la dernière assemblée de Bienne en leur confiant cette tâche.

Bien que les clubs valaisans soient peu nombreux qui fassent actuellement partie de l'Association suisse, tous sont cordialement invités à se faire représenter à l'assemblée de Sion où ils auront l'occasion de constater la féconde activité de l'Association et le rôle qu'elle joue pour le développement du beau sport du ski en Suisse.

Une réunion spéciale des clubs valaisans sera d'ailleurs convoquée en vue de constituer une Association cantonale groupant tous les clubs du Valais, tant de la partie allemande que de la partie française du canton.

Un communiqué ultérieur renseignera encore les intéressés et le public en général sur le programme de ces deux journées.

Le temps

La situation atmosphérique s'est partout améliorée jusqu'à vendredi soir. Samedi matin, le ciel est partout serein en Suisse. Les stations de montagne annoncent une excellente visibilité. Il est pour ainsi dire absolument improbable qu'un changement de température intervienne pour dimanche.

Abonnez-vous au « NOUVELLISTE ».

RADIO - PROGRAMMES

Dimanche 10 juin. — 10 h. Culte protestant. 11 h. Gramo-concert. 12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 40 Suite du Gramo-concert. 16 h. Reportage de la finale de la Coupe du monde de foot-ball. 18 h. Musique religieuse. 18 h. 30 Lisons le Saint Evangile. 19 h. Récital d'orgue. 19 h. 30 Le dimanche sportif. 20 h. Récital de chant. 20 h. 20 Un peu de pittoresque. 20 h. 35 Concert. 21 h. 10 Dernières nouvelles. 21 h. 20 Suite du concert. 22 h. Les derniers résultats sportifs.

Lundi 11 juin. — 6 h. Gymnastique. 12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 40 Concert. 16 h. Concert. 18 h. Séance récréative pour les enfants. 18 h. 30 Soli d'accordéon. 18 h. 55 Quelques livres nouveaux. 19 h. 20 Malpositions dentaires et leurs conséquences. 19 h. 45 Correspondance parlée. 20 h. Le Tir fédéral de Fribourg 1934. 20 h. 05 Concert. 20 h. 40 Trois étapes de la mélodie française. 21 h. 15 Dernières nouvelles. 21 h. 25 Mandolines et guitares. 21 h. 50 Concert vocal.

Les obsèques de M. Jean Delaloye

Monthey a fait des obsèques émouvantes à M. Jean Delaloye. M. le conseiller d'Etat Pitteloud, les président et vice-président du Grand Conseil, le préfet du district, des députés et des magistrats en grand nombre, les étudiants suisses des universités de Lausanne et de Fribourg et des délégués des trois sections valaisannes, l'Action catholique de Monthey, toutes avec leurs drapeaux cravatés de deuil, ont conduit à l'église, puis au champ du repos, ce brillant jeune homme que Dieu a voulu cueillir dans sa fleur.

De nombreuses couronnes et une foule innombrable ont dit en quelle estime M. Jean Delaloye était déjà tenu en notre canton.

Sur toutes les lèvres, ce n'étaient qu'éloges et regrets d'un étudiant qui possédait, à 25 ans, la culture et la maturité que bien des magistrats se feraient une gloire d'avoir à leur disposition.

M. Jean Delaloye se promettait de faire servir ces facultés vraiment supérieures au bien général. Nous croyons savoir, en effet, que pressentant la mort, il avait esquissé une dédicace disant que sous le tertre reposait un jeune homme qui rêvait de faire beaucoup de bien.

Il voyait beaucoup M. Paul de Courten, son confident, son conseiller et son ami. Le jour même de sa mort, il avait travaillé avec beaucoup d'âme et de cœur à une conférence qu'il devait donner au Cercle catholique de Monthey sur le Millénaire de la fondation de l'Abbaye d'Einsiedeln. C'eût été une page merveilleuse que notre pauvre ami finira d'écrire au Ciel.

Voici trois jours, il s'était rendu au bâtiment en construction de la nouvelle infirmerie. La décoration de la chapelle le préoccupait. Il la voulait impressionnante, artistique et belle.

Dieu, qui connait les reins et les cœurs aura déjà tenu compte de tant d'intentions généreuses de la part d'un jeune homme auquel tout souriait dans la vie.

* * *

Nous recevons encore l'article suivant d'un ami qui appréciait tout particulièrement M. Jean Delaloye :

On trouve parfois ridicule l'éternelle stupéfaction des hommes devant un cadavre — « Hier encore nous parlions avec lui », lit-on même souvent. Chacun n'est-il donc pas un condamné à mort, sans grâce possible ?

Et pourtant voici cet ami que la mort menaçait depuis plus de deux mois ! Ne sommes-nous point stupéfaits devant l'affreuse solitude de ce corps inhabité ?

Cet être inerte, est-ce là le brillant collégien que nous avons connu et l'humoriste médecin de nos années médicales ? M. Jean Delaloye fut d'abord un collégien indépendant et curieux que n'impressionnait pas du tout la rigidité froide d'une règle. Mais bientôt, à Einsiedeln, la philosophie de St Thomas aiguisa sa foi et l'éclaira sur les principales sciences de la discipline morale : agir par amour et non par devoir !

Son catholicisme se fortifia encore pendant son séjour à l'Université de Fribourg. Cela ne signifie évidemment pas qu'il ait vécu dès lors comme un religieux. Beaucoup l'ont pu prendre pour un bel étudiant que le monde seul préoccupait en dehors de ses études, mais ses amis intimes savaient que d'autres pensées habitaient son cœur : un sens averti de la beauté artistique, ce qui l'a sauvé de la bourgeoisie scientiste dont tant de médecins sont imprégnés.

Jean était épris de musique ; il lisait beaucoup et si la littérature moderne le passionnait tout spécialement il ne dédaignait pas pour autant les classiques ni les anciens. Ne relisait-il pas Tacite ces jours derniers ? Cet humaniste achevé

---

13 FEUILLETON DU NOUVELLISTE

25, DEUXIÈME AVENUE

— Est-ce bien Holman Blake qui parle ainsi ? fit-elle d'un ton où perçait une tristesse infinie. Je ne reconnais pas mon ancien ami d'enfance dans l'homme froid et sarcastique que j'ai devant moi.

— Vous ne seriez pas la première madame, à ne pas connaître l'œuvre de vos mains, une fois qu'elle les a quittées.

— Comment ? s'écria la jeune femme vivement. Que voulez-vous dire ?... Auriez-vous la prétention ?...

— Je n'ai aucune prétention, madame, fit M. Blake avec froideur, tout en se penchant pour ramasser son éventail qu'elle avait laissé tomber. Loin de moi la pensée de me livrer à de vains reproches dans une entrevue comme celle-ci, qui est à la fois une rencontre et une séparation. Je...

— Un instant, s'écria brusquement madame de Mirac, en lui prenant l'éventail des mains d'un geste hautain. Vous venez de prononcer un mot qui demande à être expliqué. Que vous ai-je fait pour que vous vous serviez vis-à-vis de moi du mot « reproche ? »

— Ce que vous avez fait, madame ? Vous avez détruit en moi le respect que j'avais de votre sexe. Vous m'avez prouvé qu'une femme, après avoir dit à un homme qu'elle l'aimait, pouvait s'oublier au point d'en épouser un autre, qu'elle ne pouvait pas aimer... de se vendre à lui pour un titre et pour des bijoux. Vous m'avez prouvé...

— Arrêtez ! fit encore la jeune femme, les lèvres blanches comme si elles eussent été de cire. Vous-même, dites-moi, qu'est-ce que vous m'avez prouvé ?

M. Blake tressaillit. Un instant, il perdit contenance.

— Je vous demande bien pardon, fit-il, avec une humilité farouche. Je retire le mot « reproche ».

Ce fut le tour de madame de Mirac de fixer sur son compagnon un regard scrutateur. Moins calmement que lui, peut-être, mais avec autant d'assurance, elle considéra le visage hautain qu'elle avait sous les yeux. Elle l'étudia, trait pour trait, depuis le front sévère jusqu'aux lèvres étroitement serrées où la mélancolie semblait avoir imprimé un sceau indélébile. Tout à coup, son beau visage s'attendrit.

— Holman, fit-elle, d'une voix suppliante, si dans le passé nous avons tous deux mis l'ambition avant le sentiment, si nous avons eu des torts l'un envers l'autre, est-ce une raison pour sacrifier tout notre avenir à un ressentiment qu'il ne devrait pas être impossible, à notre âge, d'oublier une fois pour toutes ? Je reconnais, pour ma part, que j'eusse agi d'une façon plus héroïque, si, après avoir été abandonnée par vous, je m'étais condamnée à une solitude morne et désespérée. Mais j'étais jeune ; le monde m'attirait. Je me suis laissé tenter par l'appât illusoire de la fortune, par le prestige d'un vieux nom. Vous qui êtes riche aujourd'hui, tout simplement parce que vous avez renoncé, il y a un an, à me prendre pour femme, vous devriez être le dernier à me blâmer. Je ne vous fais pas de reproches, moi. Je dis seulement : oublions le passé, voulez-vous ?

— Impossible ! s'écria M. Blake, le visage assombri par une expression dont je ne pus comprendre la nature. Ce que nous avons fait alors ne peut se défaire. Pour vous et moi, il n'est plus d'avenir en commun.

Madame de Mirac fit un geste de dissentiment.

— C'est comme je vous le dis, reprit M. Blake avec fermeté. Je le répète : il n'est plus d'avenir. Nous pouvons enterrer le passé, mais nous ne pouvons pas le rappeler à la vie. En fût-il autrement, d'ailleurs, vous ne le voudriez probablement pas. J'ai tenu à vous voir une fois, Evelyn, mais je ne désire pas recommencer. J'espère que vous me pardonnerez ma franchise et que vous me rendrez ma liberté.

— Je suis toute prête à vous pardonner votre franchise, répondit la jeune femme, mais...

Elle lança un regard à son compagnon qui disait clairement qu'elle n'entendait pas lui rendre sa liberté.

M. Blake le comprit ainsi. Avec un sourire amer, il s'inclina devant elle et la quitta.

CHAPITRE VI

C'est vers ce moment que je louai une chambre dans une maison meublée qui faisait presque face à la demeure de M. Blake.

Mes fenêtres donnaient sur l'avenue, de sorte qu'il m'était facile de surveiller les allées et les venues du personnage dont les moindres mouvements étaient devenus pour moi d'une importance si considérable.

C'était peut-être l'effet d'un simple hasard, le fait n'avait sans doute aucune importance, mais il est certain que, vers ce moment, les allures de M. Blake changèrent du tout au tout.

Il passa, chaque jour, une grande partie de son temps à parcourir les rues et cela, non plus de l'allure calme et mesurée que je lui avais connue jusque là, mais comme sous l'emprise d'une vive agitation.

Il marchait d'un pas pressé, jetant autour de lui les regards perçants de l'épervier qui cherche sa proie.

Il lui arrivait fréquemment de ne rentrer qu'à sept heures du soir, et, sauf les rares occasions où il avait du monde à dîner, il repartait généralement une heure plus tard, pour accomplir le même parcours que dans l'après-midi.

Je le suivais quelquefois, dans ses promenades, mais plutôt par acquit de conscience que dans l'espoir d'apprendre quelque chose d'utile.

(A suivre).

LA PETITE-ENTENTE ET LES SOVIETS

Le corps d'un touriste retrouvé au Simplon

Les attentats se multiplient en Autriche

n'oubliait pas les recherches philosophiques de la Vérité — il avait lu tout Maritain — et la théologie mystique l'inquiétait secrètement, surtout depuis l'entrée de son frère à la Chartreuse.

Après son premier propédeutique à Fribourg, Jean Delaloye continua ses études de médecine à Lausanne. Cette science l'intéressait sans aucun doute, mais il y voyait, avant tout, un moyen d'être utile. Dans sa hiérarchie des valeurs, la médecine occupait son humble place de serviteur des corps et n'a jamais terni ses préoccupations d'un ordre plus élevé. Il le prouva en allant passer quelques mois à Paris pour connaître l'enseignement d'autres maîtres, certes, mais surtout pour se cultiver au contact de la grande capitale.

A son retour, il se plongea dans la préparation de ses derniers examens qu'il aurait réussis brillamment comme tous ceux qu'il avait déjà passés. Plus tard il serait revenu dans son Valais imitant le dévouement de son père, et, dans l'intimité, il serait resté épris d'art et de vérité.

Telle n'a pas été la volonté de Dieu. Il y a deux mois, Jean avait eu un accident très grave. Depuis lors sa vie était en péril mais l'espoir d'une complète guérison était permis.

Hélas ! mardi ce fut un nouvel accident, mortel cette fois-ci, et aujourd'hui, nous nous recueillons devant son corps avec une profonde émotion et nous prions le Seigneur d'accueillir Jean dans sa béatitude et de consoler sa mère douloureuse.

Un ami.

BRIGUE. — La grande promenade du Collège. — (Corr.) — La grande promenade du Collège de Brigue a eu lieu jeudi, le 7 juin. Le but fixé était la Dixence. Au chant du coq, tout le monde est déjà debout et se prépare avec un soin et une ardeur inaccoutumés. C'est l'heure du départ! Laissons pour un jour au fond de nos pupitres thèmes et théorèmes ; prenons l'essor et ouvrons à la plus belle page le grand livre de la nature.

Le ciel, quoique un peu nuageux, ne fait pas grise mine et n'est point menaçant. Jusqu'à Sion, le trajet s'effectue dans un bonhomme de train omnibus fédéral. Ici, au fond de cette belle avenue, qui a vu défiler tant de cortèges avec bannières déployées, aujourd'hui sept confortables autocars nous attendent. Chacun de nous y a vite trouvé sa place. Il y a des grammairiens et des syntaxistes perdus au milieu des rhétoriciens et des philosophes. Mais tous sont unis dans le même enthousiasme. Rien de plus pittoresque et de plus caractéristique de notre siècle que cette longue file d'autobus gravissant la montagne que floréal vient de parer de ses plus séduisants atours. Les cœurs sont en fête, ce qui se traduit par des chants joyeux. Mais nous voici à Motot ! Tout le monde met pied à terre et « pedibus cum jambis » escalade le dernier escarpement qui nous sépare du « Chargeur », vrai village de baraquements, très confortables d'ailleurs et où il est soigneusement pourvu à tous les besoins des 1600 ouvriers qui y passent une bonne partie de l'année. N'oublions pas d'ailleurs que nous sommes à 2100 m. d'altitude. Une jolie petite chapelle domine de son clocheton les toits de zinc des habitations ouvrières. (Le mot Chargeur n'a rien de commun avec les travaux actuels. A en croire une personne bien renseignée, c'est là plutôt un terme historique. Il y avait des relais pour les transports, et l'on y « chargeait » ou « déchargeait » les mulets.)

Mais « gaster » veut faire valoir ses droits. Du bon chocolat ; du pain et du fromage et le voilà satisfait pour quelques heures. Nous allons maintenant visiter les chantiers dont on entend tellement parler. C'est vraiment intéressant de voir fonctionner toutes ces machines : bétonneuses, concasseuses, etc., etc. M. l'ingénieur en chef, Solioz, un ancien lycéen de Brigue, nous accompagne partout et nous prodigue de précieuses explications. Son professeur d'autrefois, qui lui enseigna les mathématiques et la physique est au nombre des auditeurs. Son air rayonnant trahit sa légitime satisfaction à la pensée que la semence est tombée sur une si bonne terre.

Entre temps il a commencé à pleuvoir et à neiger. Mais cela ne nous émotionne pas. Les fils de nos monts n'ont pas peur des montagnes, même si elles se drapent de nuages. Cependant il faut déjà songer au retour. A Motot, un excellent dîner nous est servi. Puis nous redescendons à pied jusqu'à Hérémence, où nos camions nous attendent. A Vex, une heure d'arrêt. Sous les rayons d'un soleil, qui semble, encore avant qu'il ne soit trop tard, vouloir réparer certaines défaillances, nous gagnons un petit mamelon pour anéantir **littéralement** (les gymnasiens) un nombre pourtant respectable de bouteilles de bière et un défilé d'innocents cervelas.

Le train direct partant de Sion à 7 h. 21 ramène au pied des vieilles tours les étudiants enchantés et tout ébahis des merveilles de notre temps.

Sans oublier les autres professeurs, qui nous ont honorés de leur présence, nous sommes redevables de la réussite de cette promenade à M. le Recteur, qui a eu la peine de tout organiser. Merci aux propriétaires des autocars. Mais notre gratitude va surtout à M. l'ingénieur en chef Solioz. Charmant et avenant au possible, il

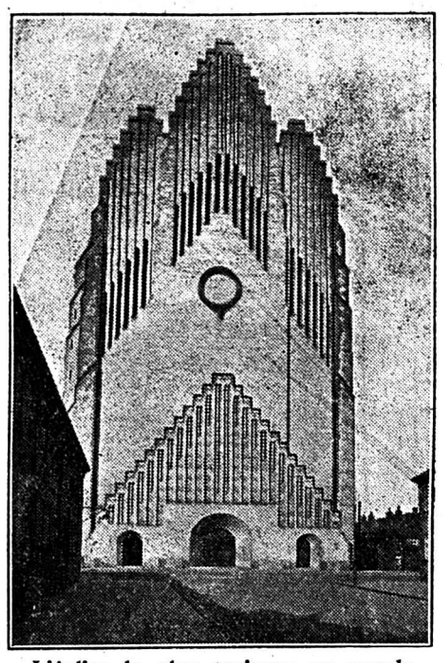

L'église la plus curieuse au monde

Vue partielle de l'église Grundvigs à Copenhague, dont la façade représente un orgue immense. La construction architecturale de ce monument est parmi les plus originales qui soient au monde actuellement

nous donna toutes les autorisations désirées et désirables. Son attitude reconnaissante envers ses anciens professeurs nous a spécialement touchés. Dans un temps où le respect de l'autorité est rare et la reconnaissance démodée, il nous a montré à nous, les jeunes, ce que nous aurons à faire plus tard. Il a prouvé par lui-même que cela ne nuisait ni à la situation matérielle, ni au prestige personnel. Il nous a donné un magnifique exemple de noblesse et de grandeur d'âme. Les étudiants du Collège de Brigue peuvent et doivent l'imiter, s'ils veulent, comme lui faire honneur à leur famille et à leur pays.

Es.

Le corps du touriste retrouvé

On mande de Simplon-Village que des ouvriers ont découvert dans un chalet de la Mineralp le corps en état de décomposition du touriste allemand, Henri Brelin, de Lünen (Allemagne) qui, le 21 avril dernier, avait passé le tunnel du Simplon et qui le même jour était revenu en Suisse par Gondo. Il fut aperçu pour la dernière fois à Simplon-Village. Le temps était mauvais et le touriste se dirigea seul vers le col. Le 22 avril la neige tomba. On pense que le touriste, complètement épuisé se réfugia dans un chalet où il mourut de froid et de faim. A côté du mort on a retrouvé son passeport et toutes les pièces de légitimation parfaitement en ordre.

Le Valais à Zurich

On nous écrit :

Chaque année, le club valaisan de Zurich, grâce à son fonds « Pro Wallis » organise une manifestation en faveur du Valais. Cette année, ce fut une conférence avec projections lumineuses qui eut lieu le jeudi, 7 juin, à la grande Salle des « Kaufleuten » et qui fut parfaitement réussie. Après quelques paroles de bienvenue du président du Club valaisan, M. O. Gertschen, le conférencier, M. E. Wehrli fit faire à ses auditeurs une intéressante promenade à travers le Valais, en leur montrant les vues les plus caractéristiques et les plus originales de toutes les parties du canton. La conférence, agrémentée de productions de « jodleurs » zurichois a été très applaudie et a obtenu le plus grand succès.

Pendant les 8 jours précédant la conférence, la maison de sport Fritsch et Co, à la Bahnhofstrasse avait consacré une de ses vitrines au Valais. Sur un fond représentant une vue fort pittoresque de Sion se détachaient d'un côté la silhouette d'une jeune Anniviarde en costume et de l'autre la forte stature d'un guide valaisan. Quelques photographies inédites et fort bien choisies retenaient encore l'attention des passants.

L'initiative ainsi prise par le Club valaisan de Zurich a été fort heureuse et il est certain qu'elle contribuera à faire mieux connaître le Valais en Suisse allemande.

ST-MAURICE. — Pour rappel, la Vente de Charité qui se poursuivra aujourd'hui au bénéfice du chauffage de l'Eglise paroissiale. A 11 heures, ce matin, Concert-Apéritif sur la Place de Fête.

Notre Service télégraphique et téléphonique

Le nouveau Cabinet belge

BRUXELLES, 9 juin. (Havas.) — Voici la liste probable des membres du nouveau Cabinet :

Premier ministre : M. de Broqueville, catholique ; Affaires étrangères : M. Jaspar, libéral ; Justice : M. Bovesse, libéral; Instruction publique : M. Maistrian, libéral ; Travaux publics : M. Ingelbleck, libéral ; Finances : M. Sap, libéral ; Industrie, commerce et agriculture : M. van Cauwelaert, catholique ; Défense nationale : M. Devèze, libéral ; Intérieur : M. Pierlot, catholique ; Prévoyance sociale : M. van Isacker, catholique ; Colonies : M. Tschoffen, catholique. Il y aura en outre deux ministres sans portefeuilles dont M. van Zeeland ainsi que quatre anciens ministres libéraux. Ne feraient plus partie du Cabinet MM. Hymans, qui détenait le portefeuille des Affaires étrangères, l'ancien ministre du travail, M. Janson, ancien ministre de la justice et M. Lippens qui avait l'instruction publique.

La Mission belge

BERNE, 9 juin. (Ag.) — Le Conseil fédéral « in corpore » a reçu à midi la mission spéciale belge, venue notifier officiellement de la part du roi Léopold de Belgique, la mort de son père le roi Albert et son accession au trône.

Sous la conduite de M. Pierre Orts, ambassadeur extraordinaire en mission spéciale en Suisse, cette mission comprend encore M. Marck, député de Belgique, le colonel Raquès, aide de camp du roi et M. Orts, fils.

M. Pierre Orts, qui est ministre plénipotentiaire en disponibilité, est membre de la commission des mandats de la S. d. N. et président de la Croix Rouge belge du Congo.

Le Conseil fédéral offrira ce soir un dîner en l'honneur de M. Pierre Orts, auquel prendront part les membres de la mission et M. Le Jeune de Munsbach, ministre de Belgique à Berne.

Le rôle de M. Barthou

PARIS, 9 juin. (Havas.) — M. Barthou, revenant de Genève, est arrivé à Paris. En Conseil de Cabinet, sous la présidence de M. Doumergue, M. Barthou a fait un exposé du rôle de la délégation française à Genève dans les récents débats relatifs à la question de la Sarre et au problème du désarmement. M. Doumergue s'est fait l'interprète des sentiments unanimes du Conseil pour remercier le ministre des affaires étrangères et le féliciter du résultat de son action et de ses initiatives. Le Conseil a d'autre part accepté sur la proposition de M. Barthou que les interpellations commencées sur la politique extérieure se poursuivent à la Chambre vendredi prochain.

M. Barthou a été amené à faire part à ses collègues des invitations pour lesquelles il a été pressenti, de se rendre à Londres en vue de s'entretenir avec M. MacDonald, et soit à Venise, soit à Rome pour y rencontrer M. Mussolini. D'autre part, après la décision prise par le gouvernement britannique de ne pas faire face à l'échéance du 15 juin il est vraisemblable que le Cabinet français restera fidèle à sa position issue du vote de la Chambre en décembre 1932, qui s'est prononcée contre le paiement des dettes à l'Amérique.

Les explosions tragiques

GENEVE, 9 juin. (Ag.) — A la suite de l'explosion qui s'est produite à l'aéroport de Cointrin, vendredi, au cours d'essais d'appareils extincteurs, explosion qui a coûté la vie au mécanicien Monnet, une information pénale a été ouverte contre inconnu pour homicide involontaire et blessures par imprudence. Le juge d'instruction a décidé de désigner un expert pour définir exactement les causes de l'explosion de l'appareil extincteur. D'autre part la famille Monnet a chargé un avocat de suivre l'enquête et d'intervenir, le cas échéant, comme partie civile.

EPINAL, 9 juin. (Havas.) — Un tube d'acétylène faisant explosion a allumé un incendie dans une usine de meules à Derney. L'usine a été la proie des flammes. On estime les dégâts à 750,000 fr.

Les Soviets et les relations européennes

GENEVE, 9 juin. (Ag.) — Le Conseil permanent de la Petite Entente après sa session de Genève vient de publier le communiqué suivant :

Décision du Conseil permanent de la Petite Entente sur la normalisation des relations avec l'Union républicaine socialiste soviétique.

Aujourd'hui 9 juin 1934 le commissaire du peuple M. Litvinoff et le ministre des Affaires étrangères, M. Benès, ont échangé à Genève des lettres identiques par lesquelles ils nouent des relations diplomatiques normales entre la Tchécoslovaquie et l'U. R. S. S. Des lettres identiques ont été échangées entre le commissaire du peuple et M. Titulesco par lesquelles des relations diplomatiques entre la Roumanie et l'U. R. S. S. ont été nouées. Le gouvernement de Yougoslavie décidera sur cette question et approuvera le rapport du ministre des Affaires étrangères, M. Yevtich, lorsque celui-ci reviendra de son voyage officiel de Paris.

L'échange de ces documents est le résultat de négociations qui ont duré quelques jours entre les membres du Conseil de la Petite Entente et M. Litvinoff après une décision unanime du Conseil permanent et ensuite de résolutions des gouvernements respectifs. Le texte des lettres échangées entre MM. Benès et Titulesco d'une part et Litvinoff d'autre part est le suivant :

Genève, 9 juin.

Monsieur le commissaire du peuple,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance ce qui suit :

« A la conférence de la Petite Entente de Zagreb, le 22 janvier 1934, les trois ministres ont décidé entre eux qu'il serait opportun que les Etats, membres de la Petite Entente, renouent les relations diplomatiques normales avec l'U. R. S. S.

A la suite de ma conférence avec vous, M. le commissaire du peuple, du début de juin, le Conseil de la Petite Entente a constaté que les conditions politiques et diplomatiques permettent maintenant à chacun des Etats membres de la Petite Entente d'agir conformément à la résolution de Zagreb au moment opportun.

Vu ce qui précède, je suis heureux de vous informer que comme résultat de nos conversations, le gouvernement de la République tchécoslovaque a décidé d'établir des relations diplomatiques normales avec le gouvernement de l'U. R. S. S. et de procéder à la nomination d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. J'ai la ferme conviction que les relations ainsi établies resteront toujours amicales et que nos nations continueront à coopérer pour le plus grand bien de la paix du monde.

Agréez, M. le commissaire du peuple, l'assurance de ma plus haute considération. »

signé : Dr Benès (Titulesco).

M. Litvinoff a répondu le même jour par la lettre suivante :

Je suis heureux de vous informer que comme résultat de nos conversations, le gouvernement de l'U. R. S. S. a décidé d'établir des relations diplomatiques normales avec le gouvernement de la Tchécoslovaquie et du royaume de Roumanie et de procéder à la nomination d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. J'ai la ferme conviction que les relations ainsi établies resteront amicales et que nos nations continueront à coopérer pour le plus grand bien de la paix du monde.

signé : Litvinoff.

La paralysie infantile

LOS ANGELES (Californie), 9 juin. — (Havas.) — Le total des cas de paralysie infantile depuis un mois, début de l'épidémie, atteint 565. On a enregistré aujourd'hui 18 nouveaux cas dans la ville de Los Angeles.

Chute d'un avion ; six victimes

MEXICO, 9 juin. (Ag.) — L'Associated Press annonce qu'un avion commercial mexicain a fait une chute entre Tuxtla Cutierrez, capitale de l'Etat de Chiapaz, et Arriaga. Les six occupants ont été tués.

Nouveaux attentats en Autriche

VIENNE, 9 juin. (Ag.) — Deux attentats ferroviaires ont été signalés ce matin à l'aube. Le premier s'est produit sur le pont de chemin de fer situé entre Vöcklabruck et Vöcklamarkt, sur la ligne Vienne-Salzbourg. Il n'y a aucune victime à déplorer. L'attentat fut commis vers deux heures cette nuit, dix minutes après que le rapide Salzbourg-Vienne ait franchi le pont. Le train Vienne-Salzbourg venant en sens inverse put être arrêté à temps. Le trafic se fait par transbordement. Le second attentat a été commis sur la ligne du Semmering, entre Breitenstein et le dernier tunnel du Semmering. Ici, les auteurs ont déboulonné les rails. On ne signale aucun accident. Les coupables sont inconnus.

BREGENZ, 9 juin. (Ag.) — Cette nuit, peu avant minuit, des inconnus ont endommagé les conduites d'eau de l'usine électrique du Spullerse, à Wald-am-Arlberg. Les deux conduites principales ont été trouées à trois endroits. Les machines de l'usine n'ont pas été endommagées. Les dégâts s'élèvent à plus de 200 mille schillings. La police recherche 4 individus soupçonnés d'être les auteurs de ce nouvel attentat. Le trafic sur la ligne de l'Arlberg est assuré, car l'énergie fournie maintenant est celle de l'usine de Ruetswerk, dans le Tyrol.

VIENNE, 9 juin. (Ag.) — La nuit dernière un engin explosif a été lancé sur une patrouille de gendarmes en tournée d'inspection au col Lueg. L'un des gendarmes a été tué ; l'autre est grièvement blessé. Les agresseurs ont pris la fuite.

Vendredi soir, à Vienne, un ouvrier de bâtiment a été grièvement blessé par un chômeur membre du parti national-socialiste. Le blessé a été conduit à l'hôpital. L'agresseur a été arrêté. Des attentats ont été commis sur quelques voies ferrées causant des dégâts matériels mais n'interrompant pas la circulation des trains. Des pétards ont endommagé le débarcadère du Danube à Vienne-Nusdorf et Spitz. A Salzbourg la police a arrêté une cinquantaine de nationaux-socialistes dont l'un était porteur d'un brouillon de lettre relatif à un projet d'attentat contre l'église épiscopale.

Pénurie de poissons

BERNE, 9 juin. (Ag.) — Ces derniers temps des plaintes répétées sont parvenues à la direction cantonale des travaux publics en raison du fait que de grosses quantités de frai ont été détruites ce printemps par suite du rapide abaissement du niveau du lac de Bienne auquel on procéda à diverses reprises. Une enquête fut ordonnée et à Bienne les organes de la direction cantonale des travaux publics, les représentants des sociétés de pêcheurs et autres intéressés, ont tenu une conférence au cours de laquelle il fut constaté que l'abaissement du niveau du lac a réellement détruit une grande partie du frai. Afin d'empêcher la répétition de méfaits de ce genre, les représentants du monde des pêcheurs ont été priés d'établir un rapport sur le niveau des eaux du lac de Bienne ainsi que sur le frai des poissons. Il fut instamment demandé, en outre à cette conférence, que l'on procédât à la deuxième correction des eaux du Jura. La mesure la plus urgente à cet égard serait la construction d'une nouvelle installation sur le canal Nidau-Buren, en vue de pouvoir mieux régler l'écoulement des eaux du lac de Bienne. Les représentants de la direction des travaux publics ont annoncé que la construction de cette installation pourra commencer vraisemblablement l'automne prochain.

Le 1er août à Genève

GENEVE, 9 juin (Ag.) — M. Nicole, chef du département de Justice et Police, s'est déclaré d'accord pour autoriser les manifestations qui auraient lieu à l'occasion de la fête du premier août. On prévoit une manifestation organisée par le Conseil d'Etat sur la Plaine de Plainpalais et une autre organisée par les sociétés patriotiques sur le Quai Wilson.

Abonnez-vous au « NOUVELLISTE ».

MALADIES de la FEMME

Exiger ce portrait

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins et autres malaises qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car le pires maux l'attendent.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hemorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs qui en sont toujours la conséquence.

Au moment du Retour d'Age, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY se trouve dans toutes les pharmacies aux prix ci-dessous :

PRIX : Le flacon { LIQUIDE, fr. 3.50 / PILULES, fr. 3.—

Dépôt général pour la SUISSE : PHARMACIE DES BERGUES, 21, Quai des Bergues, Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

Aucun autre produit ne peut la remplacer

CÉPHALINE
Petitat. pharm. Yverdon

Maux de tête
Migraines
Douleurs
4 Yv **Insomnies**

Antinévralgique préféré, sans effet nuisible

Plus de 40 ans de succès — 1.75 la boîte — Toutes pharm

Abonnez-vous au „NOUVELLISTE"

SAVON OVAL

40 cts.

Mobilier à vendre

Cause de départ

Dessertes, table à rallonges, chaises, tables rondes et carrées noyer, armoires à glace, jolies commodes noyer, guéridons, nombreux fauteuils, tables à écrire, une jolie chambre à coucher Ls XV en noyer, un joli salon Ls XV couvert moquette grenat, chaise-longue, canapés, jolis tapis, un gramophone, une belle grande armoire, 2 portes en noyer. Plusieurs meubles laqués blancs, soit : lits complets, lavabos-commodes, dessus glace, toilettes, chaises, tables de nuit, tables, divers tableaux, articles de ménage. Nombreux autres meubles et objets divers. Tout doit être vendu. S'adresser lundi 11 et mardi 12 juin 1934, de 9 h. 30 à midi et de 14 h. à 17 h. (dernier jour) à la Villa Beauregard, à Territet (près de la gare).

Imprimerie Rhodanique — St-Maurice

BONS MAÇONS

spécialisés pour mur à sec

sont demandés

S'adresser à la Municipalité de ROSSINIÈRE (Vaud).

Dans un petit ménage pr Zurich, on demande une

bonne à tout faire

sachant bien cuire (25 à 35 ans). S'adresser au Golf Hôtel, Crans s. Sierre.

MULET

A vendre, faute d'emploi, un joli mulet sage et de confiance. S'adresser à Oscar Mottiez, Epinassey (St-Maurice).

A vendre

Fûts à vin rouge, ovales et ronds de 60 à 2000 litres, en bon état. 1 caisse enregistreuse «Nationale», 4 tiroirs. 1 coffre-fort haut. 145 cm., larg. 75 cm. 1 étagère marbre blanc pour charcuterie et divers articles de cave.

S'adr. à la Société Montheysanne de Consommation, à Monthey.

A louer immédiatement, pour séjour d'été, entre St-Maurice et Massongex, Les Paluds (Valais)

maison de campagne

de maître, 11 pièces, jardins potager et d'agrément, à proximité des forêts.

S'adresser à Mme Glady de Courten Sion.

Mulets et chevaux pour abattre

sont payés un bon prix par la **Boucherie Chevaline Centrale, Louve 7, Lausanne. H. Verrey.**

OCCASION. - A vendre une belle

chambre à manger

Henri II, comprenant : un beau dressoir, une magnifique table à rallonges, 8 chaises, le tout en noyer ; conviendrait aussi pour restaurant ou café. Prix 450 fr.

S'adresser Poncioni, Quai Perdonnet 33, VEVEY.

ECHELLES

40 échelles ordinaires de toutes longueurs, échelons en acacia. Echelles doubles et allonges, brevet suisse 161797, échelles à coulisses, etc. - Fabrique Lausannoise Badan. Borde 7, Lausanne.

Jeune homme sérieux et solide cherche place d'

apprenti chauffeur-mécanicien

S'adresser à P. 2913 S. à Publicitas. Sion.

Représentants

sont demandés pour la vente de **jeux pour cafés** et **chaise-longue**, nouveautés brevetées.

Faire offres sous P. 3468 Yv. Publicitas, Yverdon.

On cherche pour de suite dans familles bien recommandées de la Suisse allemande

volontaires

pour apprendre la langue et le ménage. KATHOLISCHES JUGENDAMT OLTEN.

Jeune homme

de 16 à 20 ans, sachant traire et faucher, **est demandé** comme aide à la campagne et à la vigne. Vie de famille.

Adresse : Hri Turel-Anex, Huemoz s/Ollon (Vaud).

Jeune fille

18 ans dactylo, comptabilité, cherche place dans bureau ou magasin, de préférence à la montagne.

S'adresser au Nouvelliste sous R E. 493

Négligence

Nous attirons l'attention sur les avantages qu'offrent les 361-1 L

coffres-forts

et Cassettes Incombustibles de la Maison **François Tauxe**, fabricant de Coffres forts, à Malley, **Lausanne.**

Hors concours aux Expositions cantonales de Sion et Sierre

Réparations - Ouvertures - Transport

Punaises

sont détruites facilement avec le produit patenté «Vulcan-gaz». Procédé absolument certain et radical. S'allumant comme une bougie dans la chambre à désinfecter. Les gaz dégagés tuent toute vermine, jusque dans les plus petits trous et fentes. Tout insuccès est donc impossible. A été analysé officiellement et ne présente aucun danger pour le mobilier. Son emploi n'est remarqué par personne. Le local peut être réhabité quelques heures après. Il coûte fr. 4.50, et est envoyé discrètement emballé contre remboursement et suffit à la désinfection d'une chambre avec lits. Mode d'emploi annexé. Prospectus gratis. Vente exclusive pour la Suisse. 13 Q

Sliger & Co., Bâle, Mittlerestr. 54.

POLO

L'APÉRITIF

Depuis le temps qu'on entend dire :
Polo c'est ci... Polo c'est ça.
Hier je me suis laissé séduire :
Et bien, ce n'est ni ci, ni ça,
Mais c'est bien le NEC PLUS ULTRA !

Agriculteurs !

Faucheuses nouveau modèle à bain d'huile Aebi, Hercule, Cormick, Dæring.

Faneuses, râteau-fane, râteau à cheval

Meules à aiguiser

Faucheuses à moteur Gunder Rapid

Monte-charges à 4 câbles et à pince.

Avant tout achat, demandez les conditions exceptionnelles à l'Agence Agricole

Léon FORMAZ - Martigny-Bourg

Vente — Echange — Réparations

Hôpital cantonal - GENÈVE

MATERNITÉ

Une inscription est ouverte au Bureau du directeur de l'Hôpital, du 15 mai au 15 juin 1934, pour le

Cours d'élèves Sages-femmes

qui commencera le 1er octobre 1934. Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'Hôpital.

Genève, le 15 mai 1934.

A l'atelier,
Aux champs,
A la ville,

le bout idéal est le :

„Val d'Illiez"

Il est fait pour les habitudes actuelles, **format réduit, mais qualité.**

Bureau de Placement Jacquier

Sion, Téléphone 283

demande nombreux personnel de toutes professions pr Hôtels, familles, campagne.

Vous qui aimez pour votre bureau, votre commerce ou votre étude des imprimés de bon goût tout en étant modernes, une seule commande à l'

IMPRIMERIE RHODANIQUE ST-MAURICE

vous convaincra que ses ateliers sont à même de vous donner toute satisfaction

---

VENTE AUX ENCHÈRES

DE MEUBLES ET OBJETS ANCIENS

(tableaux, bijoux, ivoires, gravures, porcelaines, pendules, montres, armes et curiosités)

Mercredi 13, Jeudi 14 et Vendredi 15 juin 1934

AU

PALACE HOTEL à LAUSANNE

Aux jours fixés, l'après-midi de 2 à 6 h., et le soir de 8 à 10 h., les soussignés procèderont à la vente aux enchères, aux conditions d'usage, d'un lot très important de meubles et autres objets au nombre desquels sont :

1. des meubles anciens : bureaux, crédences, commodes, tables, sièges, dont 2 bergères Ls XV., 2 fauteuils Renaissance, de l'époque, etc. ;
2. environ 200 pièces de faïences et porcelaines anciennes, dont quelques spécimens de Vieux-Nyon et Vieux-Zurich ;
3. une centaine de pièces de vieille argenterie : flambeaux, coupes, sucriers, plats, soupière, salières, dont quelques pièces Vieux-Zurich et Vieux-Genève ;
4. un lot bonbonnières et étuis, en or, argent, émail et porcelaine ;
5. un lot de bijoux anciens : pendentifs, broches, bracelets, colliers, boucles d'oreilles, etc.
6. armes anciennes : fusils, pistolets, poignards, hallebardes, piques, etc. ;
7. un lot de gravures et dessins ;
8. pendules Ls XV., Ls XVI., Empire, montres en or, émaillées, etc. ;
9. beaux ivoires anciens, statuettes, coupe, triptyques, netzuki, etc. ;
10. un lot important de peintures anciennes des 17me et 18me (Liotard, etc.) et 19me siècles, dont plusieurs très beaux spécimens de Grison, Calame, 1 Diaz, études de Hodler, etc.;
11. divers étains, bronzes, cuivres et bois sculptés ;
12. un tapis persan ancien, une tapisserie flamande du 17me, un tapis Aubusson et divers autres objets dont le détail serait trop long.

L'exposition aura lieu **mardi 12 crt, de 14 h. à 18 h.,** au Palace-Hôtel de Lausanne.

Pour tous renseignements, s'adresser aux chargés de la vente :

Julien MUNCH
Antiquaire
Avenue Benjamin-Constant 2
LAUSANNE

Louis KOHLER
Agent d'affaires patenté
St-Pierre 8
LAUSANNE

Désirez-vous placer votre fils ou votre fille dans une bonne famille catholique de la Suisse allemande afin d'y apprendre la langue, ou

Cherchez-vous une place dans le commerce, l'industrie, l'agriculture, ou à acheter ou vendre un immeuble ou un domaine,

Voulez-vous trouver vite et sûrement ce qu'il vous faut,

utilisez l'excellente publicité que vous offre le journal :

Olten : Der Morgen

quotidien catholique très répandu et très apprécié.

Régie des annonces : **PUBLICITAS S. A. et ses succursales.**